

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-trois mars, le comité syndical, dûment convoqué, s'est rassemblé au nombre prescrit par la loi à la salle des fêtes de Vabres l'Abbaye, sous la présidence de Monsieur LABORIE Christophe.

Présents : Monique ALIES, Frédéric ARTIS, Christiane CAILLIAU, Jean-Luc CRASSOUS, Christophe LABORIE, Bernard MARITAN, Joël MARQUES, Thierry ROQUES, André ROUQUETTE, Marie-Claude STAVROPOULOS

Délégué absent ayant donné procuration : Gilbert ASSIE procuration à Joël MARQUES

Excusés(s) : Gilbert ASSIE, Sébastien DAVID, Gilbert DALMAYRAC, Marc DESOTEUX, Michel LEBLOND, Patrick RIVEMALE, Jean-Claude SOUYRIS, Cyril TOUZET

Partenaires présents :

Philippe CAMBON (agriculteur à Combret - Groupe de Saint Sernin), Guillaume DELAITE (agriculteur à Montlaur), Daniel DOULS (agriculteur à Saint-Rome-de-Tarn - AgroEcoLab), Christel DROZ-VINCENT (Lycée la Cazotte), Jean-Luc GINESTE (Lycée la Cazotte), Valérie MARQUES (agricultrice à Laval-Roquecézière - Groupe de Saint Sernin), Lucile POTTS (Lycée la Cazotte), Benoît VERGELY (agriculteur à Murat-sur-Vèbre – GVA Lacaune) / Catherine ADNET (AEAG), Mireille LAFOUGE (Chambre d'agriculture 12), Hélène POUGET (EPAGE Viaur), Alexandra POULVELARIÉ (Chambre d'agriculture 81), Yves REGOURD (Président de l'EPAGE Viaur), Mathieu ROUY (AEAG)

Partenaires excusés : Christine CARRARA (DDT 12), Séverine RAFFY (AVEYRON INGENIERIE)

A été nommé secrétaire de séance : ARTIS Frédéric

 **Rappel du contexte de la réunion et présentation des participants**

Démarrage 13h45 – tour de salle

Introduction par Monsieur LABORIE

La mission de préfiguration initiée par le Sm TSDR a pour objectif de faire émerger une dynamique territoriale pour la mise en place de projets liant l'eau et les usagers de l'espace (notamment les acteurs de l'agriculture et de la forêt) en se basant sur une approche de terrain. L'objectif est à terme de constituer une commission agriculture et forêt qui puisse porter des programmes d'actions ciblés sur le territoire, co-construits avec les acteurs locaux.

L'ordre de jour de cette réunion est axé sur l'agriculture avec dans un premier temps la présentation du contexte rural local du bassin versant Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance et du nouveau syndicat mixte TSDR par Anne CHIFFRE et Yolène PAGES. Dans un second temps, 5 porteurs de projet, situés sur le territoire, présentent leurs actions de développement agricole. Dans un troisième temps, est détaillée la démarche agricole mise en place sur le syndicat voisin (EPAGE du bassin versant du Viaur), AgriViaur.

Pour terminer un temps est dédié aux échanges, sur les modalités de mise en place de la **commission agriculture et forêt (élus du territoire SmTSDR)**, son articulation avec le **comité de concertation agriculture et forêt (incluant les acteurs du territoire)**, et sur les **actions de préfiguration à venir pour 2021**.



PRÉSENTATION DES PROJETS AGRONOMIQUES :

Un territoire riche d'initiatives qui gagneraient à être partagées

Les actions suivantes ont comme point commun de **ralentir la vitesse de l'eau** à l'échelle du bassin versant et donc de diminuer l'érosion des sols. Cette érosion engendre des pertes de capacité de production et des problématiques environnementales (pollution, inondation,...)

1. **AGRO ECOLAB** : Mireille LAFOUGE (CA12) et Daniel DOULS (élu référent agro-écolab, agriculteur à Saint-Rome-de-Tarn)

Présentation de la démarche Agro Eco Lab : Travailler sur l'autonomie des exploitations agricoles
Programme de 3 ans (2019-2022) faisant suite au projet Dispositif d'Innovations Agroécologiques Locales DIAL 2015-2018 - Groupe Européen Partenariat Opérationnel pour l'Innovation - Financements Europe et Agence de l'Eau.

Objectifs : Favoriser l'émergence, la conception, et la diffusion des innovations agroécologiques en lien avec l'autonomie fourragère

Action : Démarche à destination des agriculteurs, des techniciens, des étudiants

Sept partenaires principaux : Comité de Développement Agricole du Sud Aveyron CDASA, groupe d'agriculteurs Économistes et de Terroir, CA12, Unotec, AVEM, service élevage Confédération de Roquefort, PNR des Grands Causses, EPLEA La Cazotte, INRAE. D'autres partenaires dont les syndicats mixtes de bassin versant peuvent être associés aux réunions thématiques susceptibles de les intéresser.

→ L'exploitation agricole du Lycée La Cazotte, lieu pivot pour essais, partage et diffusion des résultats.

2. **QUALI PRAT** : Benoit VERGELY – GVA* de Lacaune

6^{ème} année du projet QUALI PRAT (Monts de Lacaune) – groupe d'agriculteurs d'environ 50 exploitants

Objectifs :

- > Mettre en place des prairies plus pérennes et diminuer les intrants
- > Favoriser des espèces végétales adaptées à leur milieu

Action : Achat de semence groupé, mise en œuvre de tests sur différentes techniques : labour, non-labour, semis direct, pâturage tournant dynamique

Bilan :

Développement du pâturage tournant : un cheptel important, sur de petites surfaces et sur une période courte
Changement culturel : spécialisation des parcelles (prairies typées fauches ou prairies typées pâtures) avec des modes d'exploitations différents

Augmentation des surfaces en herbe, quelques exploitations sont passées au 100% système herbager

Le coût alimentaire par animal a diminué pour environ 80% des exploitations

Un nouveau projet QUALI PRAT est en démarrage en 2021 : poursuite du travail engagé, et notamment en travaillant sur l'inter culture entre prairies

**GVA : Groupe Vivre en Agriculture – Association d'agriculteurs d'un même territoire qui s'unissent pour se donner ensemble les moyens d'adapter leurs exploitations aux évolutions de l'agriculture et de son contexte, et de bien vivre leur métier*

3. **BOLLERO** : Philippe CAMBON et Valérie MARQUES – Groupe de Saint Sernin

Contexte : Essais de différents itinéraires techniques, du conventionnel à l'agriculture de conservation

Environ 15 exploitations inscrites dans la démarche (25 agriculteurs)

Constat : phénomène récurrent d'érosion sur certaines parcelles + problème d'implantation des prairies face aux épisodes de sécheresse

« Le sol se dégrade plus vite qu'il ne se répare » - Philippe CAMBON

« Agir plutôt que subir » - Leitmotiv du groupe

Bilan :

Economies sur les charges et sur le temps de travail

Augmentation de la matière organique et amélioration du pH du sol

Amélioration de la perception sociale, discussions avec les exploitants voisins, changement de repères,

Diminution du phénomène d'érosion hydrique, de l'érosion éolienne avec la diminution du labour

Limites :

Nécessité d'évaluer plus précisément l'impact des pratiques sur la ressource en eau et l'érosion de sols

Nécessité de disposer d'un appui agronomique plus poussé

Manque d'un animateur de terrain

Manque de temps d'échanges entre les exploitants agricoles

Perspective : nécessité de mesure de l'érosion sur un pas de temps long (10-15 ans), évolution des rotations et de la couverture des sols

4. KEYLINE DESIGN (Plantations de haies sur les courbes de niveau) : Guillaume DELAITE

Agriculteur en production bio depuis 2014

Constat : érosions récurrentes sur son parcellaire : la concentration d'eau à certaines périodes de l'année provoque l'hydromorphie du sol (saturation), ce qui constitue pour lui une problématique plus importante que les sécheresses. Faute de trouver des interlocuteurs locaux disponibles, M. Delaite a fait des recherches bibliographiques et notamment :

- "programme intégré de lutte contre l'érosion dans les Rougiers de Camarès" 1998
- "l'agriculture de régénération" de Mark Shepard : découverte du "Key Line Design" (plantation de haies sur les courbes de niveau)

Problématique : comment faire pénétrer l'eau dans les champs ?

Objectif : stocker de l'eau au champ grâce aux courbes de niveau - méthode de Keyline Design (proposée par Marlène VISSAC du BE Phacélie en partenariat avec l'Association Française d'Agroforesterie).

Première session de formation en 2020 qui a rencontré un vif succès, plantation en cours au Jouncas, commune de Montlaur

Bilan : Les impacts positifs seront quantifiés au fur et à mesure des développements des haies plantées récemment

Perspectives : Une deuxième session de formation sur site est prévue en septembre 2021 "Gestion de l'eau dans les agro-écosystèmes".

5. PROJET PILOTE « FER A CHEVAL » Jean-Luc GINESTE et Lucile POTTS (Lycée La Cazotte), Sandie CADIER (SmTSDR)

Contexte : Déplacement du lit du Dourdou (érosion de berge - perte de plus de 3 000m² de terrain), création temporaire d'un chenal de crue dans les parcelles riveraines, ripisylve (végétation de berge) peu adaptée (peuplier cultivar)

Objectifs : projet global de ralentissement dynamique des écoulements de l'amont à l'aval du méandre dans le but de limiter la perte de sol agricole. Utilisation des éléments topographiques typiques du territoire : "les rascas" et les "faïsses".

Actions : partenariat entre le lycée agricole la Cazotte, les 3 exploitants agricoles, le syndicat mixte TSDR, l'association Arbres, Haies, Paysage de l'Aveyron, la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de l'Aveyron :

- Travaux de restauration de la ripisylve (sur 4.5 km de rivière)
- Chantier pédagogique de plantation de 3 km de haies transversales au sens de l'écoulement
- Chantier pédagogique de génie végétal (tressage en pied d'érosion)
- Suivi par drone et par relevé de géomètre de la zone

Perspectives : Nécessité d'aller plus loin sur la réflexion de la couverture des sols agricoles (place des couverts végétaux dans les rotations)

Réactions : Si des actions ne sont pas mises en œuvre en amont du bassin versant pour ralentir l'écoulement de l'eau, les efforts réalisés au niveau des cours d'eau seront réduits à néant.



EXEMPLE DE DÉMARCHE AGRICOLE MISE EN PLACE PAR LE SYNDICAT MIXTE (EPAGE) DU BASSIN DU

VIAUR :

Près de 20 ans de recul sur des actions agro-environnementales et sur la concertation des acteurs du territoire avec le programme AGRI VIAUR

Yves REGOURD, Président de l'Epape du bassin du Viaur et Hélène POUGET, Animatrice Agri Viaur – Espace Rural

Le programme a été initié voilà près de 20 ans. Deux à trois années de concertation ont été nécessaires pour mettre tous les acteurs autour de la table. Ce temps nécessaire permet qu'aujourd'hui toutes les parties s'écoutent et se respectent.

Le choix a été fait de démarrer le programme agricole sur un sous-bassin, le Cône, comme territoire expérimental (petit BV de 20 km² avec 34 exploitations agricoles) regroupant toutes les problématiques :

- Qualité de la ressource en eau vis-à-vis des nitrates
- Etiages marqués
- Ensablement sur les têtes de bassin versant et certains rus
- Richesse de la biodiversité

Ecriture d'un programme d'actions territorialisé (PAT Cône) qui soit :

- Acceptable pour les exploitants agricoles
- Adapté au territoire
- Reproductible à plus large échelle
- Répondant à la directive cadre sur l'eau
- Améliorer la qualité de l'eau en diminuant les pollutions diffuses
- Diminuer l'érosion des sols sur les versants

Monsieur REGOURD souligne l'importance des nombreux partenariats du Viaur. Son leitmotiv est de ne pas subir et d'anticiper les réglementations.

Il y a eu des actions spécifiques sur des territoires localisés à enjeux mais le choix a été fait de toujours communiquer auprès de l'ensemble des agriculteurs du territoire.

L'objectif du syndicat a été de convaincre sans contraindre, de proposer sans imposer, avec beaucoup d'humilité. Il a fallu du temps pour mettre en place cette démarche et une forte mobilisation politique.



ÉCHANGES :

Fédérer les acteurs du territoire et mettre en avant les initiatives positives

Suite aux présentations, les élus et les différents partenaires se sont exprimés sur leur volonté commune de poursuivre cette démarche territoriale regroupant les domaines de l'agriculture et la forêt. Le territoire est déjà riche d'initiatives locales, plusieurs agriculteurs ont expérimenté des techniques alternatives incluant une part de risques/incertitudes.

La chambre d'agriculture du Tarn a également rappelé l'importance d'un travail collaboratif : Syndicat de BV, Chambre d'Agriculture et agriculteurs.

Comme sur le bassin versant voisin du Viaur, il sera nécessaire de prendre également en compte l'ensemble des usages : agriculture, forêt, centre bourgs...

L'objectif pour le SmTSDR est donc de réussir à fédérer l'ensemble des acteurs et à enclencher une dynamique de bassin versant sur le long terme.

Face aux changements climatiques, cette démarche doit être menée collectivement et dès à présent. Les épisodes pluvieux intenses et les températures extrêmes sont autant d'exemples qui montrent la nécessité d'une adaptation des pratiques pour assurer la pérennité de l'agriculture ainsi que la qualité et la disponibilité de la ressource en eau pour le territoire.



1- Éléments essentiels pour la réussite de la démarche

- L'eau est un enjeu fondamental
 - le travail doit être mené à l'échelle des bassins versants
 - phase de construction pour le Sm TSDR créé le 01.01.2020
- Travailler en partenariat avec les acteurs du territoire
 - prendre le temps de la concertation
 - cultiver la vie de réseau
- Rester proche des acteurs du terrain
 - favoriser une approche ascendante et des états des lieux partagés
 - engager et fédérer les acteurs locaux
- Les résultats des actions d'aujourd'hui se verront sur un pas de temps long

2- Mise en place d'une commission agriculture et forêt au sein des élus du Sm TSDR

Rôle : mise en œuvre opérationnelle, force de proposition auprès du Conseil Syndical

Composition :

- élus du Sm TSDR siégeant à la Commission :
 - élus volontaires (évolutif - se manifester auprès de l'équipe technique)
 - Patrick Rivemale, Marc Desoteux, Michel Leblond, Bernard Maritan et Joël Marquès
- binôme d'élus référents représentant les deux départements :
 - Bernard Maritan (12) et Joël Marquès (81)

Fréquence : à définir lors de la première réunion de travail (2ème trimestre 2021)

3- Mise en place d'un comité de concertation agriculture et forêt

Rôle : instance de concertation, faire remonter les propositions des acteurs du terrain auprès de la commission agriculture et forêt

Composition :

- acteurs du territoire
 - Dans un premier temps (phase de préfiguration) :
 - agriculteurs engagés dans des démarches de développement agricole collectives, représentants des Chambres consulaires,
 - organismes techniques et acteurs économiques, associations
 - exploitants et propriétaires forestiers, organismes techniques et économiques
- élus du Sm TSDR "commission agriculture et forêt"

Fréquence :

- 2021 : mise en place
- une fois par an
- à la demande des acteurs du terrain ou des élus de la commission agriculture et forêt

4- Mise en place d'actions de préfiguration en 2021

→ à valider par les élus référents de la commission agriculture et forêt.

- Organiser des rencontres et des actions de communication pour diffuser les initiatives présentées par les agriculteurs afin de mettre en réseau les initiatives.
- Engager le travail partenarial initié avec les Chambres d'agriculture de l'Aveyron et du Tarn.
- Construire des programmes d'actions sur des territoires à enjeux

Les élus du SmTSDR concluent la réunion en remerciant l'ensemble des participants. La diversité des interventions des agriculteurs et les demandes d'accompagnement qu'ils ont fait remonter démontrent que le territoire est riche d'initiatives qui méritent d'être mieux connues, valorisées et développées. « Vous ne partez pas d'une page blanche... » (Y.Regourd)

La poursuite et l'amplification de l'animation territoriale agricole et forêt constituent une priorité en termes de structuration d'un réseau d'acteurs impliqués et de déploiement d'actions opérationnelles adaptées.